

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/03/2026

Référence
2026-008

Objet de la délibération
Approbation du compte unique financier 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
10	7	8

Date de la convocation
27/02/2026

Date d'affichage
27/02/2026

Vote
A l'unanimité
Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

L' an 2026 et le 9 Mars à 19 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de DUTHEIL Bernadette, Maire

Présents : Mme DUTHEIL Bernadette, Maire, Mmes : BANVILLET Cécile, HUGUET Brigitte, VILLENEUVE Catherine, MM : MANNEVILLE Raphaël, MILLON Julien, ROCHE Denis

Excusé(s) : Mme COUPERIER Julie qui a donné procuration à Mme VILLENEUVE Catherine, et M. DORCHIES Sébastien

Absent(s) : Sandrine CHAUFOUR

A été nommé(e) secrétaire : Mme HUGUET Brigitte

Objet de la délibération : Approbation du compte unique financier 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1612-12,
Vu la délibération n°2022-016 du 30 juin 2022 relative à la mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2023, et à l'expérimentation du Compte Financier Unique en 2024 pour les comptes 2023,

Le Conseil Municipal a désigné comme président de séance Mme Brigitte HUGUET. Il délibère sur le compte financier unique de l'exercice 2025 exposé par Mme Brigitte HUGUET, 2ème Adjointe au Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- Lui donne acte de la présentation faite du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi :

Acte rendu exécutoire après dépôt
en PREFECTURE DU PUY DE
DOME

Le :

Et

Publication ou notification du :

Commune de CHAS - Mairie de Chas - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHETIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 061 357,31	312 317,08	1 373 674,39
	Recettes réalisées (I)	B	303 632,43	309 008,38	612 640,81
	Restes à réaliser	C	345 880,00	0,00	345 880,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 002 202,12	718 577,03	1 720 779,15
	Dépenses réalisées (I)	E	364 145,11	183 479,82	547 624,93
	Restes à réaliser	F	626 781,62	0,00	626 781,62
Différences entre les titres et les mandats					
Solde des réalisations de l'exercice (H-)		G = B - E	-60 512,68	125 528,56	65 015,88
Résultats antérieurs reportés					
Résultats antérieurs reportés (H-)		H	-59 155,19	406 259,95	347 104,76
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)					
Excédent /déficit		G + H	-119 667,87	531 788,51	412 120,64
Différence entre les restes à réaliser					
Restes à réaliser (H-)		I = C - F	-280 901,62	0,00	-280 901,62
Résultat cumulé		G + H + I	-400 569,49	531 788,51	131 219,02

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

- Constate les identités de valeurs avec les indications du compte financier unique dressé pour

Envoyé en préfecture le 19/03/2026

Reçu en préfecture le 19/03/2026

Publié le



ID : 063-216300962-20260309-2026019-BF

partie par le comptable, relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte financier unique dressé par le comptable pour les parties qui le concerne, n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser. Conformément au Code des Collectivités Territoriales,

Madame le Maire ne prend pas part au vote du compte financier unique. Le Conseil Municipal, sous la présidence de Mme Brigitte HUGUET, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 19/03/2026
Le Maire
Bernadette DUTHEIL



ARRETE ET SIGNATURES

Commune de CHAS - Mairie de Chas

09/03/2026 15:47 Page 1 / 1

Présentation

Présenté par le B. DUTHEIL,
A Chas, le 09/03/2025
Le B. DUTHEIL

Votes

Nombre de membres en exercice : 10
Nombre de membres présents : 7
Nombre de suffrages exprimés : 8

Délibération

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
A Chas, le 09/03/2025

Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

Les membres du Conseil Municipal,

Date de convocation : 27/02/2026

Signataire

Mme DUTHEIL Bernadette

Mme HUGUET Brigitte

Mme BANVILLET Cécile

Mme CHAUFOUR Sandrine

Mme COUPERIER Julie

M. DORCHIES Sébastien

M. MANNEVILLE Raphaël

M. MILLON Julien

M. ROCHE Denis

Mme VILLENEUVE Catherine



Certifié exécutoire par le B. DUTHEIL, compte tenu de la transmission en préfecture, le 19/03/26, et de la publication le



A CHAS, le 09/03/2025



V – ARRETE ET SIGNATURES	
ARRETE ET SIGNATURES	
	V
	A

Date d'édition : 10/03/2026

Comptable(s)

M Laurent MASSON

Ayant exercé au cours de la gestion
du 01/01/2025
au 10/03/2026

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

ROUX Stephane (1013985045-0), Contrôleur principal des Finances Publiques

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.
MASSON Laurent (1013563193-0), Inspecteur divisionnaire FIP hors classe

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 09/03/2026 par l'organe délibérant.
DUTHEIL BERNADETTE (bduthel13-xt), Maire

A DRFIP DE L'Auvergne et Dept..., le 11/03/2026

A THIERS, le 12/03/2026

A CHAS, le 16/03/2026

Envoyé en préfecture le 19/03/2026

Reçu en préfecture le 19/03/2026

Publié le

Logo Berger Levrault

ID : 063-216300962-20260309-2026019-BF

ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT
EN DEPENSE

Collectivité : Commune de CHAS

Budget : Mairie de Chas

28 février 2026 10:54:31

2025

Compte	Opération	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		59 155,19 €	59 155,19 €	0,00 €
1641 - Emprunts en euros		13 777,20 €	13 804,57 €	0,00 €
165 - Dépôts et cautionnements reçus		2 000,00 €	675,70 €	0,00 €
203 - Frais études, recherche et développement et frais d'insertion		50 000,00 €	9 888,00 €	40 112,00 €
204182 - Subv org.publics divers - Bâtiments et installations		7 434,00 €	0,00 €	0,00 €
2088 - Autres immobilisations incorporelles		5 000,00 €	4 000,00 €	1 000,00 €
2111 - Terrains nus		6 190,92 €	0,00 €	6 190,92 €
2131 - Constructions bâtiments publics		10 000,00 €	0,00 €	10 000,00 €
2135 - Install. générales, agencements, aménagements des constructions		7 000,00 €	6 548,40 €	0,00 €
2151 - Réseaux de voirie		10 000,00 €	0,00 €	10 000,00 €
2152 - Installations de voirie		5 000,00 €	0,00 €	5 000,00 €
2184 - Matériel de bureau et mobilier		2 200,00 €	1 237,14 €	0,00 €
2188 - Autres immobilisations corporelles		3 600,00 €	2 470,00 €	0,00 €
231 - Immobilisations corporelles en cours		880 000,00 €	325 521,30 €	554 478,70 €
Total des dépenses		1 061 357,31 €	423 300,30 €	626 781,62 €

A Chas
Le 28/02/26
Le Maire
B. DUTHEIL



ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT
EN RECETTE

Collectivité : Commune de CHAS

Budget : Mairie de Chas

2025

28 février 2026 10:54:31

Compte	Opération	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
10222 - FCTVA		5 119,89 €	4 496,08 €	0,00 €
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés		186 673,37 €	186 673,37 €	0,00 €
1321 - Etat et établissements nationaux		134 890,63 €	0,00 €	134 890,00 €
1322 - Régions		113 990,89 €	0,00 €	110 990,00 €
1323 - Départements		143 445,32 €	37 755,00 €	100 000,00 €
13461 - Fonds équip. non amort. - Dot. équipement territoires ruraux		17 681,00 €	18 000,00 €	0,00 €
13462 - Fonds équip. non amort. - Dotation soutien investissement local		50 000,00 €	54 911,72 €	0,00 €
165 - Dépôts et cautionnements reçus		1 500,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des recettes		653 301,10 €	301 836,17 €	345 880,00 €



A Chas
le 28/02/26
le Maire

S. DUTHÉC



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES		I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE		B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
		A	Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale		1 061 357,31	312 317,08	1 373 674,39
	Recettes réalisées (1)	B	303 632,43	309 008,38	612 640,81
	Restes à réaliser	C	345 880,00	0,00	345 880,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 002 202,12	718 577,03	1 720 779,15
	Dépenses réalisées (1)	E	364 145,11	183 479,82	547 624,93
	Restes à réaliser	F	626 781,62	0,00	626 781,62
Différences entre les titres et les mandats		G = B – E	-60 512,68	125 528,56	65 015,88
Résultats antérieurs reportés		H	-59 155,19	406 259,95	347 104,76
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)		G + H	-119 667,87	531 788,51	412 120,64
Différence entre les restes à réaliser		I = C - F	-280 901,62	0,00	-280 901,62
Résultat cumulé		G + H + I	-400 569,49	531 788,51	131 219,02

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Envoyé en préfecture le 19/03/2026

Reçu en préfecture le 19/03/2026

Publié le

ID : 063-216300962-20260309-2026019-BF



I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	
	I
	B2

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement	-59 155,19		-60 512,68		-119 667,87
Fonctionnement	592 933,32	186 673,37	125 528,56		531 788,51
TOTAL I	533 778,13	186 673,37	65 015,88		412 120,64
III - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	533 778,13	186 673,37	65 015,88		412 120,64

Envoyé en préfecture le 19/03/2026

Reçu en préfecture le 19/03/2026

Publié le

063-216300962-20260309-2026019-BF



République Française
Département PUY DE DOME
Commune de Chas

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/03/2026

Référence
2026-009

Objet de la délibération
Budget Communal : Budget Primitif 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
10	7	8

Date de la convocation
27/02/2026

Date d'affichage
27/02/2026

Vote
A l'unanimité
Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE DU PUY DE DOME
Le :

Et

Publication ou notification du :

L' an 2026 et le 9 Mars à 19 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de DUTHEIL Bernadette, Maire

Présents : Mme DUTHEIL Bernadette, Maire, Mmes : BANVILLET Cécile, HUGUET Brigitte, VILLENEUVE Catherine, MM : MANNEVILLE Raphaël, MILLON Julien, ROCHE Denis

Excusé(s) : Mme COUPERIER Julie qui a donné procuration à Mme VILLENEUVE Catherine, et M. DORCHIES Sébastien

Absent(s) : Sandrine CHAUFOUR

A été nommé(e) secrétaire : Mme HUGUET Brigitte

Objet de la délibération : Budget Communal : Budget Primitif 2026

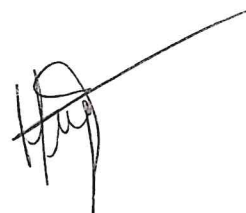
Madame le Maire présente le Budget primitif 2026, les comptes de fonctionnement sont équilibrés :

FONCTIONNEMENT	446 106,29€
Dont résultat reporté	131 219,02€
INVESTISSEMENT DEPENSE	868 548,45€
Dont résultat reporté	119 667,87€
Dont Restes à réaliser	626 781,62€
INVESTISSEMENT RECETTE	952 476,83€
Dont Restes à réaliser	345 880,00€

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2026 tel que présenté par Madame le Maire.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 19/03/2026
Le Maire
Bernadette DUTHEIL

ARRETE ET SIGNATURES

Commune de CHAS - Mairie de Chas

09/03/2026 15:45 Page 1 / 1

Présentation

Présenté par le B. DUTHEIL,
A Chas, le 09/03/2026
Le B. DUTHEIL

Votes

Nombre de membres en exercice :	10
Nombre de membres présents :	7
Nombre de suffrages exprimés :	8
Pour :	8
Contre :	0
Abstention :	0

Délibération

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Chas, le 09/03/2026

Les membres du Conseil Municipal,

Date de convocation : 27/02/2026

* Signataire

Mme DUTHEIL Bernadette

Mme HUGUET Brigitte

Mme BANVILLET Cécile

Mme CHAUFOUR Sandrine

Mme COUPERIER Julie

M. DORCHIES Sébastien

M. MANNEVILLE Raphaël

M. MILLON Julien

M. ROCHE Denis

Mme VILLENEUVE Catherine

PD .

Certifié exécutoire par le B. DUTHEIL, compte tenu de la transmission en préfecture, le 19/03/2026, et de la publication le

A Chas, le 09/03/2026

Budget 2026

Commune de CHAS

1°) Fonctionnement Commune

Charges		Produits	
Charges à caractère général	245 212,29 €	Excédent 2025	131 219,02 €
Personnel	87 770,00 €	Atténuation de charges	10 279,00 €
Atténuation de produits	1 500,00 €	Produits des services, du	
Amortissements	1 624,00 €	Domaine et ventes diverses	1 300,00 €
Autres charges de gestion courante	102 000,00 €	Impôts et taxes	29 896,80 €
Charges financières	5 000,00 €	Fiscalité locale	135 000,00 €
Dotations aux provisions	3 000,00 €	Dotations	93 411,47 €
		Autres produits de gestion	45 000,00 €
Total Fonctionnement-Dépense	446 106,29 €	Total Fonctionnement-Recette	446 106,29 €

2°) Investissement Commune

Charges		Produits	
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	119 667,87 €	Amortissements	1 624,00 €
Opérations patrimoniales	64 212,60 €	Opérations patrimoniales	64 212,60 €
Emprunt	15 886,36 €	Dotations	419 730,23 €
Immobilisations incorporelles	46 112,00 €	Subventions investissement	465 410,00 €
Subventions versées	5 000,00 €	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00 €
Immobilisations corporelles	33 190,92 €		
Immobilisations en cours	584 478,70 €		
Total Investissement-Dépense	868 548,45 €	Total Investissement-Recette	952 476,83 €

République Française
Département PUY DE DOME
Commune de Chas

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/03/2026

Référence		
2026-010		
Objet de la délibération		
M57 : La fongibilité des crédits		
Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
10	7	8
Date de la convocation		
27/02/2026		
Date d'affichage		
27/02/2026		
Vote		
A l'unanimité		
Pour : 8		
Contre : 0		
Abstention : 0		

Acte rendu exécutoire après dépôt
en PREFECTURE DU PUY DE
DOME
Le :

Et

Publication ou notification du :

L' an 2026 et le 9 Mars à 19 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de DUTHEIL Bernadette, Maire

Présents : Mme DUTHEIL Bernadette, Maire, Mmes : BANVILLE Cécile, HUGUET Brigitte, VILLENEUVE Catherine, MM : MANNEVILLE Raphaël, MILLON Julien, ROCHE Denis

Excusé(s) : Mme COUPERIER Julie qui a donné procuration à Mme VILLENEUVE Catherine, et M. DORCHIES Sébastien

Absent(s) : Sandrine CHAUFOUR

A été nommé(e) secrétaire : Mme HUGUET Brigitte

Objet de la délibération : M57 : La fongibilité des crédits

La nomenclature M57 donne la possibilité pour l'exécutif, si l'Assemblée l'y a autorisé, de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section.

Cette disposition permet de disposer de plus de souplesse budgétaire puisqu'elle offre au Conseil municipal le pouvoir de déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de la section concernée.

Dans ce cas, le Maire reste tenu d'informer l'assemblée délibérante des mouvements de crédits opérés lors de sa plus proche séance, dans les mêmes conditions que la revue des décisions prises dans le cadre de l'article L21 22-22 du CGCT.

Le Conseil Municipal :

- AUTORISE le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget et
- AUTORISE le Maire à signer tout document s'y rapportant

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 19/03/2026
Le Maire
Bernadette DUTHEIL



Envoyé en préfecture le 19/03/2026

Reçu en préfecture le 19/03/2026

Publié le

ID : 063-216300962-20260309-2026019-BF



République Française
Département PUY DE DOME
Commune de Chas

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/03/2026

Référence
2026-011

Objet de la délibération
Budget Communal : Affectation du résultat

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
10	7	8

Date de la convocation
27/02/2026

Date d'affichage
27/02/2026

Vote
A l'unanimité
Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en PREFECTURE DU PUY DE
DOME
Le :

Et

Publication ou notification du :

L' an 2026 et le 9 Mars à 19 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de DUTHEIL Bernadette, Maire

Présents : Mme DUTHEIL Bernadette, Maire, Mmes : BANVILLET Cécile, HUGUET Brigitte, VILLENEUVE Catherine, MM : MANNEVILLE Raphaël, MILLON Julien, ROCHE Denis

Excusé(s) : Mme COUPERIER Julie qui a donné procuration à Mme VILLENEUVE Catherine, et M. DORCHIES Sébastien

Absent(s) : Sandrine CHAUFOR

A été nommé(e) secrétaire : Mme HUGUET Brigitte

Objet de la délibération : Budget Communal : Affectation du résultat

Madame Le Maire propose l'affectation des résultats suivante :

1/Détermination du besoin de financement :
-Résultat d'investissement reporté : -59 155,19 €
-Résultat de l'investissement de l'exercice : -60 512,68€

Résultat cumulé d'investissement :-119 667,87€

Restes à réaliser : -280 901,62 €
Dépenses : 626 781,62€
Recettes :345 880,00 €

Besoin de financement : -400 569,49 €

2/ Affectation du résultat de fonctionnement :
-Résultat de fonctionnement reporté : 592 933,32 €
-Résultat de fonctionnement de l'exercice 125 528,56 €

Résultat cumulé de fonctionnement : 531 788,51€

Affectation à la section d'investissement
Au compte 1068 : 400 569,49 €

Report au compte 002 : 131 219,02 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les propositions du Maire.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 19/03/2026
Le Maire
Bernadette DUTHEIL